



## ÉLECTION GÉNÉRALE DE

LE 1er NOVEMBRE 2017

### AVIS DE SCRUTIN (Article 24)

#### POSTE DE PRÉSIDENTE

Avis est donné par la présente qu'un scrutin se déroulera pour l'élection de la **présidente** de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Les candidats	Profession
Roger Gauthier	Retraité
Denis Simard	Gérant

#### POSTES DE DÉPUTÉ

Avis est donné par la présente qu'un scrutin se déroulera pour l'élection des **députés de** l'Assemblée communautaire fransaskoise du district électoral no. 5 de **REGINA**.

(2 postes) Les candidats	Profession
Yassine El Bahlouli	Consultant-chercheur universitaire
Lisette Marchildon	Retraitée
Véronique Mireault	Représentante service à la clientèle
Isabelle Nkpanang	Agente d'administration

Avis est donné par la présente qu'un scrutin se déroulera pour l'élection des **députés de** l'Assemblée communautaire fransaskoise du district électoral no. 6 de **SASKATOON**.

(2 postes) Les candidats	Profession
François Afane	Coordonnateur de projet
Laurette Lefol	Comptable professionnel agréé
Élyse Proulx-Cullen	Chef d'entreprise
Denis Tassiako	Enseignant

Avis est donné par la présente qu'un scrutin se déroulera pour l'élection du **député de** l'Assemblée communautaire fransaskoise du district électoral no. 12 de **MOOSE JAW**.

(1 poste) Les candidats	Profession
Hélène Louise Chenard	Retraitée
Philolin Ngomo	Commis comptable

### BUREAUX DE SCRUTIN (Article 26)

Le scrutin pour l'élection de la présidente et des députés se déroulera de 12h à 20h aux bureaux de scrutin indiqués ci-dessous. Les résultats de l'élection seront déclarés par la Direction générale des élections aussitôt que possible après le décompte des votes.

District	Bureau de Scrutin	Adresse
1	Centre culturel Royer	110 avenue Railway, Ponteix
2	Centre culturel Maillard	133, 5e Avenue est, Gravelbourg
3	L'ACF de Bellegarde	208 avenue Mgr Jean Gaire, Bellegarde
4A	Centre communautaire de St-Denis	Au nord de l'Église, St-Denis
4B	École Providence	316, rue principale, Vonda
5A	Carrefour horizons	1440, 9e avenue nord, Regina
5B	Carrefour des plaines	3850 rue Hillsdale, Regina
6A	Le Relais	308, 4e avenue nord, Saskatoon
6B	Pavillon Gustave-Dubois	2320, avenue Louise, Saskatoon
7	École Père-Mercure	1881, 99e rue, North Battleford
8	Bureau du SCFPA	29, 11e rue est, Prince Albert
9A	Centre culturel de Bellevue	716 rue principale, St. Isidore de Bellevue
9B	Club des Aînés	151 Riverside Drive, St. Louis
10	Centre communautaire de Debden	204, 2e avenue est, Debden
11	Pavillon de l'AFZP	755 rue principale, Zenon Park
12	Bureau de l'ACFMJ	450, 3e avenue nord-ouest, Moose Jaw

### AVIS D'ABANDON DE SCRUTIN (Article 22)

Attendu qu'un scrutin n'est pas requis pour les postes de députés de l'Assemblée communautaire fransaskoise dans les districts de Ponteix, Gravelbourg-Willow Bunch, La Trinité, Battleford, Prince Albert, Bellevue, Debden et Zenon Park, je, soussignée, informe par la présente que le scrutin pour les postes en question n'aura pas lieu et que les candidats et candidates ci-dessous sont élus par acclamation.

DISTRICT ÉLECTORAL	NOM DU OU DES CANDIDAT.E.S
District no. 1 Ponteix	Annette Labelle
District no. 2 Gravelbourg-Willow Bunch	Soraya Ellert
District no. 4 La Trinité	Paul Hounjet
District no. 7 Battleford	Christine Freethy
District no. 8 Prince Albert	Josée Bourgoin et Tom Michaud
District no. 9 Bellevue	Rachelle Deault
District no. 10 Debden	Pauline Tétreault
District no. 11 Zenon Park	Paul-Émile L'Heureux

### AVIS DES MISES EN CANDIDATURE – SUPPLÉMENTAIRES (Article 23)

Avis est donné par la présente qu'un nombre insuffisant de mises en candidature ont été reçues pour le poste de député de **BELLEGARDE** de l'Assemblée communautaire fransaskoise. Les mises en candidature supplémentaires seront reçues jusqu'au **jeudi 28 septembre 2017** à 16h à C.P. 6, Bellegarde, SK, S0C 0J0, par télécopieur ou par courriel. Mme Tanya Reimer, Direction de scrutin Tél : 306-452-6324 Fax : 306-452-6132 agente@acfbellegarde.com

### SCRUTIN PAR ANTICIPATION PAR COURRIER (Article 33)

Un **scrutin par anticipation par courrier** est organisé afin de faciliter l'exercice du droit de vote des électeurs.trices : frappés.es d'incapacité physique; qui prévoient être incapables de voter le jour de l'élection; et pour le personnel électoral. Les électeurs.trices recevront le(s) bulletin(s) de vote par courrier et doivent le(s) faire parvenir à la direction de scrutin de leur district par courrier ou en personne.

Les électeurs.trices voulant voter par anticipation doivent faire demande auprès du bureau de la Direction générale des élections (306-533-3965) avant 16 h, le mardi 17 octobre.

Soumis le 22 septembre 2017

Francine Proulx-Kenzle

Directrice générale des élections de l'ACF